

NEUVIÈME PARTIE

---

Lorsque l'enquête Famille  
rencontre d'autres sources... :  
aspects méthodologiques  
et qualité des données



# Déclarer ses enfants, déclarer ses conjoints :

## Rationalité des locuteurs et mode de questionnement

---

Magali MAZUY, Éva LELIÈVRE

Du printemps 2000 au printemps 2001 l'enquête *Biographies et entourage*, dont le tirage est partiellement issu de la base de sondage constituée par les enquêtés de l'Étude de l'Histoire Familiale (EHF), a collecté les trajectoires familiales, résidentielles et professionnelles de 2 830 franciliens âgés de 50 à 70 ans, étendant également le champ de l'observation aux membres de leur entourage (voir encadré 1).

L'appariement des réponses d'une même personne à ces deux enquêtes au protocole très différent constitue une source très riche de réflexion sur la qualité des informations recueillies : l'une sur la base d'un questionnaire court et auto-administré (*cf.* questionnaire de l'enquête EHF à la fin du premier chapitre) et l'autre à partir d'un questionnaire long, complexe, très riche en informations, administré par un enquêteur au domicile de la personne. Les démarches méthodologiques visant à tester la qualité de la mémoire des enquêtés (Poulain *et al.*, 1991), les différences entre les réponses féminines et masculines (Hertrich, 1997), la qualité des données (Lelièvre et Vivier, 2001) répondent à une préoccupation scientifique majeure en démographie : le questionnement de la validité des données quantitatives factuelles sur lesquelles se fondent nos analyses. L'analyse que nous proposons ici s'intègre dans la lignée de ces travaux. Son originalité réside dans la nature des sources ici évaluées : celles d'une enquête nationale censitaire et d'une enquête expérimentale conduite en Île-de-France. Une telle expérience de comparaison quantitative de deux sources de données, rarement possible, est porteuse de conclusions pour l'amélioration du questionnement, elle porte ici sur les déclarations concernant l'histoire génésique et la biographie conjugale.

Les enquêtés dont les réponses sont comparées et qui ont participé aux deux enquêtes sont des Franciliens nés entre 1930 et 1950. Cet ensemble de personnes n'a pas de représentativité particulière : par rapport à l'échantillon EHF ces individus forment un sous-ensemble de la sous-population des habitants de l'Île-de-France, de même ils ne représentent qu'une partie de l'échantillon de *Biographies et entourage* (figure 1).

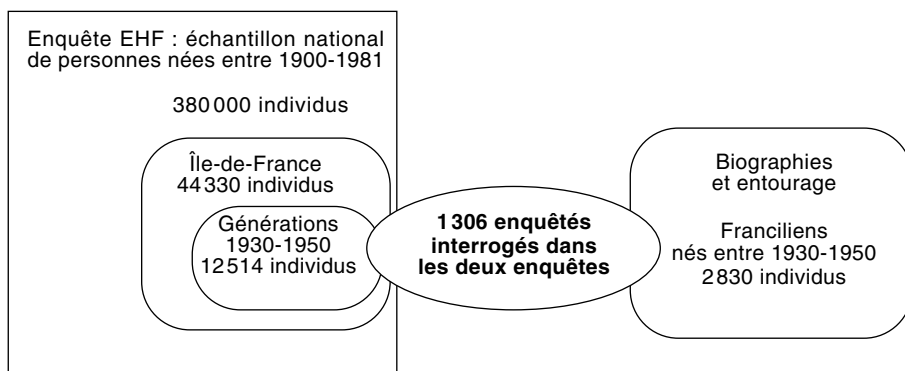


Figure 1. – L'échantillon apparié de répondants communs aux deux enquêtes

L'objectif de cet article est d'une part d'évaluer l'influence des protocoles de questionnement sur les réponses des enquêtés (les arbitrages faits par les enquêtés quand ils répondent à un formulaire auto-administré peuvent ici être identifiés), d'autre part, d'estimer les omissions à EHF de manière plus

#### ENCADRÉ 1

##### Présentation de l'enquête *Biographies et entourage*

L'enquête *Biographies et entourage*\* retrace l'histoire familiale, résidentielle et professionnelle de 2 830 Franciliens âgés de 50 à 70 ans et celles de leur entourage. L'échantillon interrogé est représentatif de la population d'Île-de-France. La notion d'entourage intègre non seulement des membres de la famille sur quatre générations (lignée et alliance), mais aussi l'ensemble des personnes avec lesquelles l'individu a co-résidé et d'autres personnes qui, apparentées ou non, ont joué un rôle clef dans la vie des enquêtés.

Les données ont été collectées à partir d'un questionnaire papier, administré en face à face au domicile de l'enquêté. Les entretiens ont duré en moyenne 1 heure 37. Aucun abandon ne s'est produit en cours d'entretien.

L'objectif consiste à replacer l'individu dans son univers d'influence pour enrichir l'analyse des parcours individuels à l'aide d'informations collectées sur les proches et saisir le rôle de cet entourage sur les choix individuels. En effet, ces données permettent d'évaluer les interactions qui s'exercent entre cette personne et son entourage tout au long de la vie. Cette approche articule donc trajectoires individuelles, réseau d'influence personnel et environnement sociétal, dans une perspective longitudinale (Lelièvre & Vivier, 2001).

\* Cette enquête a reçu le soutien financier de la Cnaf – Caisse nationale d'allocations familiales, la Cnav – Caisse nationale d'assurance vieillesse, la DPM – Direction de la population et des migrations, la Drees – Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, la Dreif – Direction régionale de l'équipement d'Île-de-France, l'Iaurif – Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France, l'Odep Mairie de Paris – Observatoire du développement économique parisien, la RATP – Régie autonome des transports parisiens et le ministère de la Recherche, Action concertée incitative ville.

précise que par le croisement avec des données externes. En effet, les sous-déclarations concernant les unions semblaient non négligeables et posaient un certain nombre de problèmes lors de l'exploitation du fichier EHF.

Expliquer les variations des réponses en décrivant la rationalité des locuteurs est donc le but de notre démarche.

Nous comparerons en premier lieu la déclaration que les personnes font concernant leurs enfants, nous procéderons ensuite à l'examen de l'histoire des unions où aux différences induites par le protocole d'enquête, se conjuguent des consignes (relatives à ce qui constitue une union) qui varient d'une collecte à l'autre. En encadré Thomas Boyer présente la comparaison des déclarations concernant les grands-parents. L'exercice doit être nécessairement méthodique, dans un souci didactique et de clarté pour les utilisateurs des données de EHF, nous avons émaillé le texte des noms des variables que nous utilisons pour les diverses comparaisons.

## I. – Les réponses relatives aux enfants : des statistiques fiables, quel que soit le mode de questionnement

On a comparé le nombre d'enfants renseignés dans le tableau EHF (variable « nbenf3 » qui est un compteur constitué par la somme des lignes renseignées dans le tableau enfant), à la variable de contrôle concernant le nombre d'enfants biologiques dans *Biographies et entourage* « nbeego » (enfants biologiques ou beaux-enfants n'étant pas séparés *a priori* dans le questionnaire lors de la déclaration spontanée initiale en Q14).

On compte soixante-dix réponses discordantes d'une enquête à l'autre ce qui représente 95 % de concordance totale des réponses. La figure 2, page suivante, récapitule les types de différences observées.

Trois conclusions principales ressortent de la comparaison des déclarations relatives aux enfants :

- le mode de questionnement se révèle avoir un faible impact sur la fiabilité des résultats ;

- les logiques de non réponse ou bien de discordance dans les réponses (clairement repérables) sont « explicables », en cohérence avec la rationalité du locuteur ;

- enfin, la fréquence de chaque « type » de discordance varie selon le sexe.

Deux situations particulières génèrent la majorité des discordances et des omissions d'une enquête à l'autre.

La première est le décès d'enfants. Certains enfants n'ont pas été déclarés par le parent dans l'une ou bien dans l'autre enquête du fait qu'ils sont décédés à la naissance ou lors de leur première année de vie. Ce type de discordance représente un tiers de l'ensemble des cas, et est davantage féminin que masculin (Mazuy, 2002 ; Barbieri et Toulemon, *Les enfants tous égaux devant la mort ?*, chap. 20). Ce type d'événement explique les deux tiers des omis-

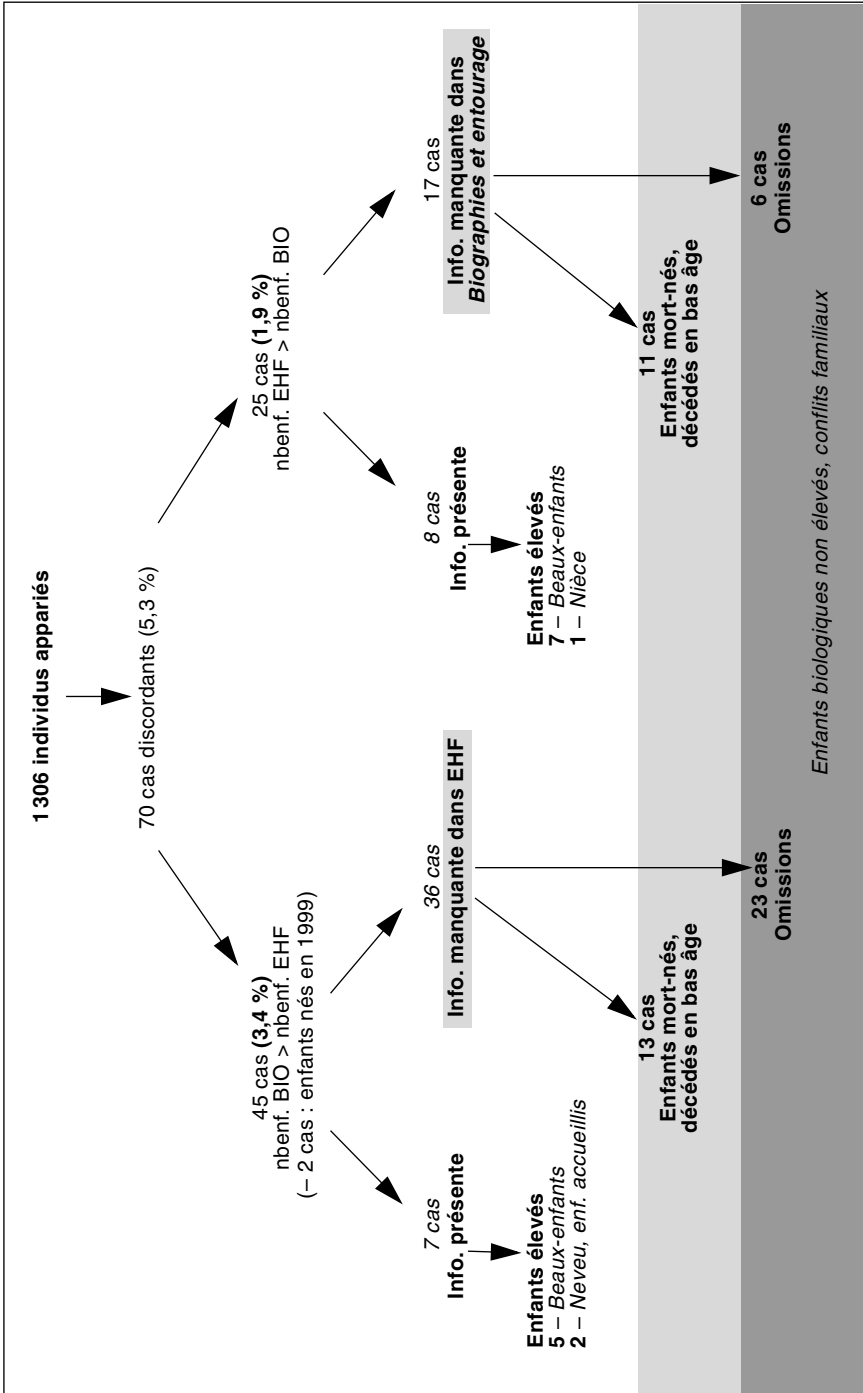


Figure 2. – Les discordances portant sur les déclarations relatives aux enfants biologiques d'Ego

sions dans l'enquête *Biographies et entourage* et près d'un tiers des omissions dans l'enquête EHF (figure 2).

Les omissions non expliquées par la perte d'enfants sont beaucoup plus fréquentes dans l'enquête EHF. Elles sont plus souvent le fait des hommes que des femmes et s'expliquent soit parce que les enfants non déclarés sont des enfants avec qui l'enquêté(e) n'a jamais vécu (ou très peu de temps), soit parce qu'il (elle) a rompu avec eux tout contact.

La deuxième situation concerne la co-résidence de l'enquêté avec les enfants décrits ou oubliés. Ainsi certains enfants biologiques avec lesquels la personne n'a jamais vécu peuvent être omis et à l'inverse des enfants qui ne sont pas ses enfants biologiques mais élevés par la personne peuvent être cités. Il s'agit dans la plupart des cas d'enfants du conjoint, et de manière très minoritaire d'enfants accueillis plus de six mois par l'enquêté(e). L'enfant a été déclaré dans une des enquêtes comme un enfant de la personne alors qu'il a été déclaré dans l'autre enquête comme enfant du conjoint. Ce type de discordance est plus souvent masculin, mais s'explique par le fait que les hommes vivent au quotidien plus souvent avec des beaux-enfants que les femmes (Mazuy et Toulemon, 2001).

Quel que soit le protocole, et à partir du moment où l'on a conscience qu'interroger une personne sur ses enfants (y compris s'il est précisé « biologiques ») signifie recueillir un témoignage sur l'ensemble des enfants qu'il/elle a élevés, on peut affirmer que l'information est fiable. Le biais intéressant soulevé ici est celui qui concerne les enfants décédés en bas âge. L'information n'est pas bonne, s'il apparaît moins de divergence dans les réponses des hommes, ce peut être parce qu'ils ont de façon identique dans les deux enquêtes omis de parler de ces enfants alors que les cas repérés ici sont ceux qui ont été omis dans l'une des sources et mentionnés dans l'autre (dans la région Île-de-France à partir de l'enquête EHF et pour la même tranche d'âges, les enfants mort-nés sont déclarés deux fois moins souvent par des hommes que par des femmes ce qui corrobore cette hypothèse). Les raisons qui peuvent contribuer au « flottement » des déclarations sur les enfants décédés en bas âge sont nombreuses, et nécessitent une exploration qui dépasse les enseignements de cette comparaison.

## II. – Histoires conjugales : un recueil complexe et diversifié

### 1) *Un mode de recueil différent...*

Plusieurs différences caractérisent le questionnement des deux enquêtes, ce qui va influencer sur la concordance des réponses : l'ordre du questionnement ainsi que les consignes respectives sont variables d'une enquête à l'autre.

- Dans *Biographies et entourage*, l'histoire conjugale des enquêtés est reconstituée au début du questionnaire avant de décrire la descendance, et elle est déclinée à partir de la description des différents conjoints (mariés ou non).

• Le questionnaire d'EHF procède différemment. Les deux premières pages du questionnaire sont presque exclusivement réservées à des questions concernant les enfants (biologiques et du conjoint), puis petits-enfants. L'histoire conjugale est retracée ensuite, ce qui peut amener l'enquêté à privilégier la déclaration des unions dont sont issus les enfants mentionnés auparavant.

L'enquête *Biographies et entourage* questionne sur l'ensemble des conjoints, à savoir tous les époux/épouses et toutes les personnes avec qui l'enquêté(e) a formé un couple (sans nécessairement de co-résidence) pendant une durée minimum d'un an.

*Biographies et entourage*

« Combien de fois vous êtes-vous marié(e) ? »

« (en dehors de vos époux/épouses) Pouvez-vous préciser avec combien de personnes vous avez formé un couple pendant plus d'un an ? »

Deux types d'information concernent la vie de couple dans EHF :

• Une information générale sur la situation de couple actuelle qui nous permet de savoir que l'enquêté est ou a été en couple. On peut remarquer qu'aucune restriction en terme de durée de l'union n'est ici mentionnée.

*EHF*

« Vivez-vous actuellement en couple marié ou non (même si votre conjoint occupe un autre logement pour des raisons professionnelles) ? »

• La reconstruction de l'histoire des unions dans l'enquête EHF est faite dans le tableau C14. Il s'agit d'unions co-résidentes d'une durée au moins égale à six mois. De surcroît, le calendrier des unions détaillées dans ce tableau concerne au plus deux unions (la première et la dernière selon la consigne). Ce tableau est assorti de questions concernant le conjoint (actuel ou dernier).

*EHF*

« Les principales dates de la vie en couple et du mariage. Par vie en couple, nous entendons la vie commune sous le même toit pendant six mois ou davantage, avec ou sans mariage » Tableau C14

« Combien de fois vous êtes-vous marié(e) ? »

Ainsi lorsque l'on veut mesurer globalement le fait de n'avoir jamais vécu en couple, on doit impérativement ne pas limiter l'examen au seul tableau C14 de reconstitution des unions (dans EHF) mais exploiter également l'ensemble des informations disponibles. En effet, le nombre de mariages déclarés et l'information sur le fait que l'enquêté(e) ait vécu en couple et/ou soit en union au moment de l'enquête permet de « redresser » l'information manquante en termes de datation. Faire mention d'une union est plus aisé que de dater précisément son parcours conjugal comme nous allons le montrer par la suite.



## 2) ... des statistiques générales sur la vie de couple relativement proches

Les fréquences concernant la vie de couple sont légèrement supérieures dans *Biographies et entourage* du fait de la définition différente des unions, mais ne dépasse pas les 2 %. La sous-estimation des mariages est également de l'ordre de 2 % si l'on considère l'ensemble des variables concernant ce type légitime d'union (tableau 1).

TABLEAU 1. – FRÉQUENCE DES PERSONNES NON EN COUPLE OU NON MARIÉES D'APRÈS LES DEUX ENQUÊTES (EN %)

Personnes n'ayant jamais vécu en couple	Hommes	Femmes	Ensemble
<i>EHF</i>			
N'ont jamais vécu en couple	5,77	6,42	6,1
N'ont jamais été mariées	11,27	11,58	11,43
<i>Aucune date de vie en couple dans le tableau</i>	<i>11,14</i>	<i>12,53</i>	<i>11,86</i>
<i>Aucune date de mariage dans le tableau</i>	<i>21,84</i>	<i>21,93</i>	<i>21,88</i>
<i>Biographies et entourage</i>			
N'ont jamais vécu en couple	3,68	5,64	4,68
N'ont jamais été mariées	8,88	10,82	9,86

*Sources* : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999; Ined, Biographies et entourage, 2000-2001.

Les statistiques globales de célibat définitif et de « vie solitaire » sont peu affectées par le mode de questionnement surtout en croisant l'ensemble des informations disponibles (il reste toutefois plus de sous-déclaration dans EHF du fait de définitions différentes – détaillées ci-après – et du caractère auto-rempli du questionnaire). En conséquence, les analyses concernant la vie de couple à partir de l'enquête EHF doivent être faites avec prudence en sachant que les dates ne sont pas toujours renseignées. Nous verrons à la lumière des résultats suivants, quels types d'imputation il est légitime d'effectuer.

En effet, le fait de dater son parcours conjugal est sujet, dans EHF, à une sous-déclaration plus importante, puisque près de 22 % des individus n'ont donné aucune date relative à un mariage d'après le tableau C14 alors que 11 % ne se sont jamais mariés (C15mar). Même constat pour la vie de couple puisque 6 % des personnes sont censées n'avoir jamais vécu en couple (C13cou), alors que 12 % ne donnent aucune date de vie en couple dans le tableau.

Au-delà des restrictions dues aux questionnaires, certaines unions n'ont pas été renseignées parce que l'enquêté ne l'a pas souhaité, privilégiant certaines unions par rapport à d'autres. La non réponse prend plusieurs formes, allant des unions complètement passées sous silence, aux unions évoquées mais non datées, ou encore aux unions datées sans donner les caractéristiques du conjoint.

L'impact pour l'exploitation des données se traduit donc différemment selon l'angle d'analyse et revêt des degrés d'importance divers :

— la proportion de personnes n'ayant jamais vécu en couple est modérément affectée ;

— il faut examiner comment l'âge à la première mise en couple pourra être imputé ;

— quant aux ruptures et aux remises en couple, là aussi un examen plus attentif doit être fait.

### 3) *Qui sont les conjoints manquants ?*

*Pour avoir un ordre d'idées du nombre d'unions étudiées et manquantes a priori, le tableau 2 présente la distribution des enquêtés selon le nombre total d'unions déclarées à l'enquête Biographies et entourage, ainsi que le nombre d'unions correspondantes que nous prenons pour référence, le questionnaire étant plus large et les informations obtenues via un entretien.*

*a) Le nombre total d'unions : une information de cadrage de Biographies et entourage*

Cette estimation comptabilise l'ensemble des mariages et des unions d'une durée de plus d'un an. La comparaison des réponses données aux deux enquêtes doit cependant tenir compte des différentes consignes. En effet, les deux dernières colonnes du tableau 2 dénombrent des unions qu'EHF n'a pas recueillies : soit qu'elles n'aient pas été co-résidentes, soit qu'elles aient débuté après la collecte. Cela représente 6 % de l'ensemble des unions mentionnées dans *Biographies et entourage*. D'autre part, les unions retenues dans EHF peuvent être d'une durée inférieure à une année (elles sont donc alors légitimement absentes de *Biographies et entourage*), sur 1 415 unions détaillées dans le tableau C14 du questionnaire EHF quatre premières unions et cinq dernières unions ont duré moins d'une année, soit moins d'1 %. On pourrait s'étonner de cette faible présence d'unions de courte durée, néanmoins les générations enquêtées (âgées de 50 à 70 ans à l'enquête) ont très certainement privilégié la déclaration des unions dont sont issus leurs enfants, unions qui sont également les unions les plus longues. De manière générale, auprès d'enquêtés âgés, les unions n'ayant pas duré une année sont certainement moins fondamentales et leur déclaration est peu fréquente.

TABLEAU 2. – DISTRIBUTION DES ENQUÊTÉS SELON LE NOMBRE D'UNIONS DÉCLARÉES À L'ENQUÊTE *BIOGRAPHIES ET ENTOURAGE* ; NOMBRE D'UNIONS CORRESPONDANTES ET RÉPARTITION

Vie de couple	Individus	Unions	Répartition	Non collectées dans EHF par construction et/ou définition	
				Dont unions non-co-résidentes	Dont unions conclues après EHF
Aucune union	45	0	0,0	-	-
Une seule union	997	997	61,9	6	2
Deux unions	196	392	24,3	35	4
Trois unions	43	129	8,0	22	2
Plus de trois unions	21	93	5,8	26	2
Ensemble	1302	1611	100,0	89	10

*Sources : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999; Ined, Biographies et entourage, 2000-2001.*

D'après les deux fichiers, 1 628 unions furent repérables : 1 617 sont décrites dans *Biographies et entourage*. Seules 11 unions ne sont décrites que dans EHF.

La fréquence d'unions omises dans l'enquête EHF (sur la base de la comparaison des unions du tableau C14 et du nombre total d'unions dans *Biographies et entourage*) est quant à elle plus importante, mais variable selon la perspective considérée (comptage des unions ou étude détaillée) car outre le tableau de reconstitution des unions d'autres informations peuvent être prises en compte.

Nous avons décomposé le travail de comparaison en trois étapes, selon que la personne a évoqué dans l'une ou l'autre des enquêtes une unique union, deux unions, trois unions ou davantage. Dans les deux premiers cas, on sera à même d'examiner les différences entre les histoires déclarées dans chacune des deux enquêtes et repérer celles qui n'ont pas été renseignées dans l'une ou l'autre des enquêtes. Dans le dernier cas on pourra tester la façon dont les enquêtés se sont soumis ou ont détourné le protocole imposé dans le questionnaire EHF (citer la première et la dernière union).

*b) Une seule et unique union : une omission complète des conjoints très faible (1 %), mais une datation des unions non exhaustive (5 %)*

On identifie 930 premières et uniques unions communes aux deux enquêtes. On peut penser qu'elles sont effectivement communes car à 98 % la date de naissance du conjoint et/ou la date de mise en couple sont les mêmes dans les deux enquêtes.

On en recense au total 988 unions dans l'une ou/et l'autre enquête (tableau 3). On considère une union comme « unique » lorsqu'il n'est mentionné à aucun moment une deuxième union.

TABLEAU 3. – DISTRIBUTION DES PREMIÈRES ET UNIQUES UNIONS SELON LEUR DÉCLARATION DANS L'UNE OU L'AUTRE DES ENQUÊTES, POUR CHAQUE SEXE

Une seule union	Hommes	Femmes	Ensemble	%
Déclarée dans les deux	346	584	930	94,1
Non déclarée dans le tableau EHF (dont non déclarée dans les autres variables)	23 (4)	23 (5)	46 (9)	4,7 (0,9)
Non déclarée dans <i>Biographies et entourage</i>	0	1	1	0,1
Unions très courtes ou sans co-résidence (non déclarées dans EHF)	4	7	11	1,1
Ensemble	373	615	988	100

Sources : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999; Ined, *Biographies et entourage*, 2000-2001.

Les unions éventuellement mentionnées dans EHF mais qui ne figurent pas dans le tableau :

- *Onze unions* ne sont pas déclarées et ne devaient pas figurer dans EHF car il s'agit effectivement d'après l'information tirée de *Biographies et entourage*, d'unions non co-résidentes (8) ou très courtes (3). Les huit unions non co-résidentes (concernant 5 femmes et trois hommes) dont un seul mariage

(homme migrant malade) sont des unions de durées variables, qui sont toutes terminées. Les trois unions libres (concernant deux femmes et un homme) furent rompues l'année suivant la mise en couple. Cinq des sept femmes concernées par ces onze unions ont eu des enfants (enfants uniques).

- *Quarante-six unions* auraient logiquement dû figurer dans le tableau C14 :

Ces unions manquantes ne semblent pas avoir de profil très particulier : il s'agit à 90 % de mariages, qui ont la plupart du temps été signalés dans EHF par la variable relative au nombre de mariages (C15mar = '01'). Les âges à l'union sont à 95 % inférieurs à 33 ans. Il s'agit d'unions rompues pour 11 d'entre elles (près d'un quart) : 7 mariages rompus sur 41 et 4 unions libres rompues sur 5. La plupart (85 %) des personnes ont eu des enfants au sein de ces unions.

Quarante-trois d'entre elles sont signalées par C13cou ou C16ancj ou C15mar : moins de 1 % de premières et uniques unions n'ont pas été du tout renseignées dans EHF.

Par contre, elles représentent 5 % de datations manquantes d'unions. Il semble donc raisonnable d'après ces résultats, pour les premières unions, d'imputer une date de début quand la personne a donné un nombre de mariage ou bien la date de naissance d'un conjoint ou déclare avoir vécu en couple.

- *Une union* en cours (contractée de manière tardive) n'a pas été renseignée dans *Biographies et entourage* et ne devait pas figurer dans EHF car il s'agit en fait d'une union non co-résidente (conjoint non présent dans le fichier du recensement).

### c) Deux unions

Au total, on recense 412 unions de rang un et deux dans le cas où l'enquête a eu au maximum deux unions, repérables dans l'une ou l'autre enquête (tableau 4). En effet aux 392 unions repérées dans *Biographies et entourage* (tableau 2), on doit ajouter 20 unions celles des 10 personnes repérées par EHF comme ayant 2 unions alors qu'elles n'en ont déclaré qu'une dans *Biographies et entourage* (tableau 4, 3<sup>e</sup> colonne).

Toutes les personnes qui ont déclaré avoir vécu deux unions dans l'enquête *Biographies et entourage* sans avoir rempli le tableau des unions dans EHF ont néanmoins déclaré être en couple ou avoir été en couple.

- Quand une des deux unions n'a pas été renseignée dans EHF, 40 % des cas sont expliqués par une définition de l'union différente d'une enquête à l'autre :

Quatre personnes (8 unions) qui se sont mises en couple en 1998 ou 1999. Vingt personnes ont vécu en couple non co-résident (4 hommes et 12 femmes) ou l'union a été rompue d'une année sur l'autre (4 hommes).

Quant aux unions omises elles comportent deux cas de figure : soit l'enquête privilégie l'union en cours même s'il a connu auparavant une union courte ou un mariage, soit la personne enquêtée s'est remise en couple à un âge tardif, mais privilégie son mariage rompu qui a duré plus longtemps.

Cette déclaration est d'autant plus fréquente si l'union tardive n'a déjà plus cours et si elle était non co-résidente.

Il apparaît donc que si la moitié des enquêtés privilégie l'union co-résidente en cours, l'autre moitié a tendance à opter pour la déclaration du mariage (de l'union légale) et passer sous silence l'union tardive.

- Aucune des deux unions n'est renseignée dans le tableau EHF.

Pour les 19 personnes dont les dates du tableau ne sont pas renseignées, on peut distinguer deux groupes de personnes, d'effectif à peu près équivalent :

— les personnes qui ont vécu deux unions courtes ou non co-résidentes et pour lesquelles les deux unions sont rompues (16 unions dont 8 premières et 8 secondes), elles ne figurent donc pas dans le tableau des dates d'unions du fait des consignes ;

— les personnes qui se sont mariées deux fois et sont toujours en ménage (16 unions dont 8 premières et 8 secondes), pour celles-ci on n'identifie pas de profil particulier.

• Dix unions sont manquantes à *Biographies et entourage*, huit femmes sont concernées. Il s'agit d'unions presque toutes terminées. Ces unions se caractérisent par une forte proportion d'unions libres (8/10). Six sont des secondes unions. Dans le cas où il s'agit de secondes unions en cours à EHF, on peut faire cependant l'hypothèse qu'elles sont terminées au moment de la seconde enquête. Les dates de naissance des conjoints sont les mêmes 8 fois sur 10. Ce qui peut signifier que dans EHF le conjoint de la première union a été privilégié ou encore qu'il s'agit d'une remise en union avec le premier conjoint rompue lors du passage de *Biographies et entourage* (tableau 4 p. suivante).

#### d) *Trois unions et plus*

Ces situations concernent un nombre limité d'enquêtés, dans l'échantillon commun aux deux enquêtes il s'agit seulement de 5 % des personnes interrogées. Ceci ne préjuge en rien de l'importance du phénomène car, rappelons le, l'échantillon apparié n'est représentatif d'aucune sous-population spécifique. Il concerne néanmoins – surtout dans ces générations – un nombre réduit de personnes.

Il faut rappeler que l'on dispose dans *Biographies et entourage* du nombre total d'unions et dans EHF, du tableau C14 qui comporte au plus les dates de deux unions, du nombre de mariages (C15mar) et de l'information sur la vie en couple (C13cou). Les comparaisons qui suivent se réfèrent principalement au contenu du tableau C14 par rapport à la description de l'ensemble des unions dans *Biographies et entourage*.

Quarante-trois personnes ont contracté 3 unions d'après *Biographies et entourage* et lorsque l'on examine celles qui déclarent plus de 3 unions dans *Biographies et entourage*, il s'agit de 12 hommes et 9 femmes soit un effectif d'enquêtés vraiment très restreint qui déclarent 222 unions dont seulement 170 satisfont aux critères de EHF (être co-résidentes pour plus de 6 mois). Les commentaires suivants doivent donc être considérés en conséquence.

TABLEAU 4. – DISTRIBUTION DES UNIONS SELON LEUR DÉCLARATION OU NON DÉCLARATION DANS L'UNE OU L'AUTRE DES ENQUÊTES, POUR CHAQUE SEXE (PERSONNES AYANT VÉCU DEUX UNIONS)

	Hommes		Femmes		Individus	Unions	Unions manquantes dans EHF
	U1	U2	U1	U2			
Deux unions dans les deux enquêtes	41		78		119	238	0
Ensemble						392	53
Une des unions non déclarée dans <i>Bio.</i>	U1	U2	U1	U2	N	U	Um
	1	3	1	5	10		0
Une des unions non déclarée dans EHF	10	9	17	22	58	116*	33
<i>débutée en 1998</i>	0	3	0	1	4		
<i>non co-résidente (ou courte)</i>	6	2	3	9	20		
Omissions : dont ... <i>Mariage</i>	2	2	9	1	14		14
... <i>Union libre</i>	1	2	3	11	17		17
<i>pas de date dans Biographies et entourage</i>	0	0	1	0	1		0
<i>Mélange des deux unions</i>		1		1	2		2
Deux unions non déclarées dans <i>Bio.</i>	0		0		0	0	0
Deux unions non déclarées dans EHF	5		14		19	38*	20
<i>deux unions non co-rés (ou courtes)</i>	1		7		8	16	
<i>deux mariages</i>	4		4		8	16	16
<i>autres</i>	0		3		3	6	4

\* Les 58 individus d'EHF pour lesquels «manque» une union correspondent à 116 unions dans *Biographies et entourage*.  
Sources : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999 ; Ined, *Biographies et entourage*, 2000-2001.

Le premier constat est le suivant : la moitié des personnes a rempli correctement le formulaire EHF. Mais détaillons un peu – avec prudence – ce résultat.

Quand deux unions devaient figurer dans le tableau C14, la consigne (citer la première et la dernière union) a été respectée dans environ la moitié des cas. Environ un tiers des enquêtés a choisi une des unions au lieu d'indiquer les deux. Une tendance à choisir le mariage semble discernable, néanmoins beaucoup des personnes concernées ont enchaîné des unions libres dont la durée est inférieure à 5 années.

## Conclusion

En définitive, la comparaison des données de l'enquête EHF et *Biographies et entourage* amène plusieurs remarques.

La remémoration des informations concernant les enfants se sont révélées fiables quel que soit le mode de collecte et alors que l'effort de mémoire (des dates en particulier) est important. Pour ce qui est de la déclaration de sa situation actuelle (être ou non grand-parent et de combien de petits enfants-voir Encadré 2, p. suivante) là aussi la qualité des données est satisfaisante.

Pour ce qui est de la déclaration des enfants morts en bas-âge, quel que soit le questionnement, l'information se révèle difficile à collecter et de cette comparaison n'apparaît aucune piste d'amélioration du recueil.

Nous avons d'autre part montré que si l'ensemble des informations sur la vie de couple est utilisé, la cohérence des déclarations sur le fait d'être ou d'avoir été en union est solide. Le problème de la sous-datation restant lui important. Ceci amène à valider auprès des questionnaires où l'information datée est manquante, l'imputation des dates de première union. D'autant plus que les unions non datées ne présentent pas de profil particulier.

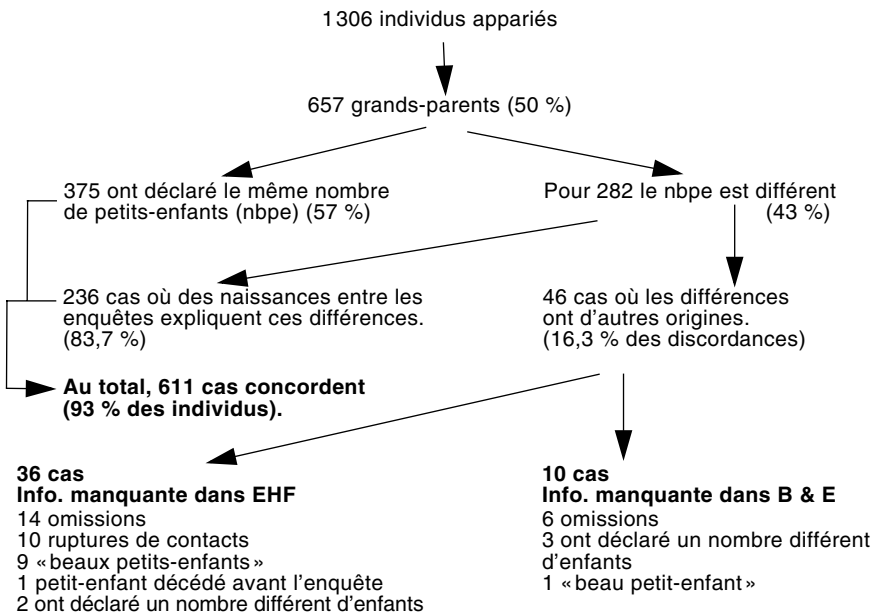
Ainsi la datation reste un exercice difficile qu'il convient d'accompagner lors du questionnement. Dans ce cas particulier, une recommandation résulte de nos constatations : peut-être ne devrait-on pas dissocier la collecte des dates des unions de celle de la naissance des enfants. Ceci aurait pour double conséquence d'aider à formuler la datation des unions et de renforcer la cohérence de l'information entre histoire conjugale et histoire génésique.

## Encadré 2 Être grand-parent : une déclaration concordante 9 fois sur 10

Thomas BOYER

Pour déterminer qui est grand-parent dans l'échantillon commun des deux enquêtes, EHF et *Biographies et entourage*, il faut examiner l'information disponible sur les petits-enfants des enquêtés. Dans EHF une question directe (C07NPENF) demande le nombre « d'enfants de vos propres enfants », dans *Biographies et entourage* on peut d'une part sommer les enfants des enfants de l'enquêté et d'autre part, récupérer l'information dans le tableau qui décrit les rapports de l'enquêté avec ses petits-enfants.

La comparaison de l'information doit de plus prendre en compte le décalage des deux collectes. EHF a interrogé les personnes au printemps 1999 et *Biographies et entourage* s'est poursuivi du printemps 2000 à l'été 2001. La population commune étant âgée de 50 à 70 ans, le nombre de ses petits-enfants évolue en effet rapidement. Cela nous amène à devoir comparer les dates des entretiens et des naissances qui ont pu avoir lieu entre les deux. Enfin, le nombre des petits-enfants déclarés peut également varier d'une enquête à l'autre dans la mesure où les « beaux petits-enfants » (petits-enfants du conjoint de l'enquêté ou les enfants du conjoint d'un enfant) n'étaient pas *a priori* exclus du recueil dans *Biographies et entourage*.



.../...



Sur les 1 306 personnes communes aux deux enquêtes, seulement 657 ont déclaré avoir au moins un petit-enfant dans l'une des enquêtes ou dans les deux. Si au premier abord on peut être surpris par la faiblesse des réponses concordantes entre les enquêtes – sur les 657 grands-parents seulement 375 ont déclaré le même nombre de petits-enfants (soit à peine 57% d'entre eux) – l'introduction d'une variable de contrôle permettant de mesurer l'impact du temps écoulé entre les deux enquêtes nuance ce constat. En effet, pour les 282 personnes dont le nombre des petits-enfants diverge, la différence résulte dans 84% des cas des naissances entre les deux enquêtes. Seulement 16% des cas divergent et nécessitent un examen particulier (voir schéma p. ci-contre).

En définitive, les réponses concordent donc dans 93% des cas.

L'analyse des 46 cas où l'enquêté ne déclare pas le même nombre de petits-enfants montre pour 78% d'entre eux, des petits-enfants plus nombreux dans *Biographies et entourage*. Les différences peuvent être importantes puisqu'elles vont de 13 petits-enfants de plus déclarés dans *Biographies et entourage* à 7 petits-enfants de moins par rapport à EHF. Dans plus de 40% des cas il s'agit d'omissions.

Il est intéressant de noter qu'aux 14 cas d'omissions, dans EHF, viennent s'ajouter 10 cas traduisant une rupture des contacts entre l'enquêté et certains de ses descendants que l'on identifie dans *Biographies et entourage*. La déclaration des « beaux petits-enfants » dans l'une des enquêtes et quelques cas particuliers expliquent les dernières différences. Par exemple, cinq enquêtés ne déclarent pas le même nombre d'enfants dans les deux enquêtes ce qui modifie mécaniquement le nombre de petits-enfants déclarés. Enfin, un individu a déclaré, dans l'enquête *Biographies et entourage*, un petit-enfant décédé en 1998, soit avant la première des deux enquêtes.

## Références

- HERTRICH V., 1997, «Les réponses des hommes valent-elles celles des femmes ? : une double collecte sur les questions génésiques et matrimoniales dans une population du Mali». *Population*, 1, p. 45-62.
- LELIÈVRE E., VIVIER G., 2001, «Évaluation d'une collecte à la croisée du quantitatif et du qualitatif : l'enquête Biographies et entourage», *Population*, 6, p. 1043-1073.
- MAZUY M., 2002, «Concordance des réponses et protocoles d'enquête. Comparaison des réponses relatives aux enfants, à partir de l'enquête EHF de 1999 et de l'enquête Biographies et entourage», communication présentée au *XII<sup>e</sup> colloque national de démographie*, 14-16 mai 2002.
- MAZUY M., TOULEMON L., 2001, *Étude de l'histoire familiale : premiers résultats de l'enquête en ménages*. Ined, coll. Dossiers et recherches, n° 93, 83 p.
- POULAIN M., RIANDEY B., FIRDION J.-M., 1991.- «Enquête biographique et registre belge de population : confrontation des données», *Population*, 1, p. 65-88.

